

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 7 octobre 2019 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente  
Monsieur Jacques Daigle, vice-président  
Madame Manon Aubry, commissaire  
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire  
Monsieur Guillaume Boisvert, commissaire  
Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Absences :

Monsieur Dany Boudreault, commissaire  
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire

Sont également présents :

Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général  
Madame Marylène Plante, directrice générale adjointe  
M<sup>e</sup> Lyne Laverdure, secrétaire générale

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 04.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2019

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marilou Noreau que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

CE14-961-1910

CE14-962-1910

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-963-1910

3.01 COMPTES À PAYER 2019-2020

Madame Marilou Noreau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 12 septembre 2019 au 03 octobre 2019.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES

6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.01 DÉMISSION, PERSONNEL PROFESSIONNEL, MADAME KAROLLE GRONDIN

CE14-964-1910

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Karolle Grondin, psychologue aux Services éducatifs Jeunes - Adultes - FP. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective compter du 3 janvier 2020, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.02 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME LINE DESCORMIERS

CE14-965-1910

Monsieur Jacques Daigle propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Line Descormiers, secrétaire d'école aux écoles Saint-Paul et Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 30 avril 2020, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.03 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME CÉLINE CADORETTE

CE14-966-1910

Monsieur Guillaume Boisvert propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Céline Cadorette, technicienne en documentation à l'école secondaire Monique-Proulx. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 15 janvier 2020, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

6.04 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME MICHÈLE LACHANCE

CE14-967-1910

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour retraite, de madame Michèle Lachance, technicienne-interprète à l'école Notre-Dame-des-Bois-Francs. Cette démission est conditionnelle à son admissibilité à une rente de retraite auprès de Retraite Québec et est effective à compter du 29 novembre 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.05 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 15-19), MADAME SARA-MAUDE LACROIX

CE14-968-1910

Madame Marilou Noreau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Le tandem, soit attribué à madame Sara-Maude Lacroix selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
15 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 22 octobre 2019

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.06 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 14-19), MADAME KARINE PÉPIN

CE14-969-1910

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Saint-Médard, soit attribué à madame Karine Pépin selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
10 heures / semaine

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Période d'engagement

À compter du 8 octobre 2019

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.07 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 09-19),  
MADAME KARINE PÉPIN

CE14-970-1910

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école alternative La Fermentière, soit attribué à madame Karine Pépin selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
15 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 8 octobre 2019

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.08 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 08-19),  
MADAME MARIE-JOSÉE CÔTÉ

CE14-971-1910

Madame Marilou Noreau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à l'école Cascatelle, soit attribué à madame Marie-Josée Côté selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,  
30,83 heures / semaine

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Période d'engagement

À compter du 8 octobre 2019

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.09 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 17-19),  
MADAME SANDIE BEAUDOIN

CE14-972-1910

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à la Polyvalente La Samare, soit attribué à madame Sandie Beaudoin selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,  
30,5 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 8 octobre 2019

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.10 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 18-19),  
MADAME KASSANDRA GAGNÉ-DUBÉ

CE14-973-1910

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à la Polyvalente La Samare, soit attribué à madame Kassandra Gagné-Dubé selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,  
25 heures / semaine

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Période d'engagement

À compter du 8 octobre 2019

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.11 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 23-19),  
MADAME ANNICK GAGNON

CE14-974-1910

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à l'école La Myriade J.-P.-H.-Massicotte, soit attribué à madame Annick Gagnon selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
5 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 8 octobre 2019

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.12 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 23-19),  
MADAME ANNIE GAGNON

CE14-975-1910

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à l'école La Myriade J.-P.-H.-Massicotte, soit attribué à madame Annie Gagnon selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
5 heures / semaine

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Période d'engagement

À compter du 8 octobre 2019

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.13 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 19-19),  
MADAME LIETTE LAMOUREUX

CE14-976-1910

Monsieur Guillaume Boisvert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de préposée aux élèves handicapés à l'école La ribambelle Wilfrid-Labbé, soit attribué à madame Liette Lamoureux selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,  
22,17 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 8 octobre 2019

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.14 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME FRANCESCA  
GUAY

CE14-977-1910

Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pourraisons personnelles, de madame Francesca Guay, enseignante au primaire (champ 03), à l'école Centrale (Villeroy). Cette démission est effective à compter du 11 octobre 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.15 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME MÉLANIE CHAMPOUX

CE14-978-1910

Monsieur Jacques Daigle propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Mélanie Champoux soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en administration, commerce et informatique

Statut d'emploi, spécialité, sous-spécialité

Enseignante régulière à temps plein  
Spécialité 1  
Sous-spécialité 1.2 - Secrétariat

Tâche éducative annuelle, centre

720 heures  
Centre de formation professionnelle Vision 20 20

Période d'engagement

À compter du 5 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.16 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME LOUISE ALLARD

CE14-979-1910

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Louise Allard soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en santé

Statut d'emploi, spécialité, sous-spécialité

Enseignante régulière à temps plein  
Spécialité 19  
Sous-spécialité 19.1 – Soins infirmiers

Tâche éducative annuelle, centre

720 heures  
Centre de formation professionnelle Vision 20 20

Période d'engagement

À compter du 5 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF

6.17 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MONSIEUR CHRISTIAN GÉLINAS

CE14-980-1910

Madame Marilou Noreau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Christian Gélinas soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en santé

Statut d'emploi, spécialité, sous-spécialité

Enseignant régulier à temps plein  
Spécialité 19  
Sous-spécialité 19.1 – Soins infirmiers

Tâche éducative annuelle, centre

720 heures  
Centre de formation professionnelle Vision 20 20

Période d'engagement

À compter du 5 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.18 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,  
MADAME JACINTHE GOULET

CE14-981-1910

Monsieur Guillaume Boisvert propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Jacinthe Goulet soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en santé

Statut d'emploi, spécialité, sous-spécialité

Enseignante régulière à temps plein  
Spécialité 19  
Sous-spécialité 19.1 – Soins infirmiers

Tâche éducative annuelle, centre

720 heures  
Centre de formation professionnelle Vision 20 20

Période d'engagement

À compter du 5 août 2019

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.19 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MONSIEUR FRÉDÉRIK GLAZIER

CE14-982-1910

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Frédéric Glazier soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblent un poste vacant en entretien d'équipement motorisé

Statut d'emploi, spécialité, sous-spécialité

Enseignant régulier à temps plein  
Spécialité 10  
Sous-spécialité 10.1 – Mécanique automobile

Tâche éducative annuelle, centre

720 heures  
Centre de formation professionnelle Vision 20 20

Période d'engagement

À compter du 5 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.20 CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN, PERSONNEL PROFESSIONNEL, MADAME MANON DESRUISSEAU

CE14-983-1910

Madame Sylvie Bilodeau propose que, du 6 décembre 2019 au 5 décembre 2020, un congé sans traitement à temps plein, pour raisons personnelles, soit accordé à madame Manon Desruisseau, conseillère pédagogique aux Services éducatifs Jeunes - Adultes - FP.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.21 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN

CE14-984-1910

Monsieur Jacques Daigle propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps partiel, 18 heures par semaine, de technicienne ou technicien en loisir aux écoles Sacré-Coeur (Princeville) et Sainte-Anne (Daveluyville). Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
COMITÉ EXÉCUTIF**

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE  
LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, monsieur Jacques Daigle propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19h 17.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

\_\_\_\_\_  
Paulette S. Rancourt, présidente

\_\_\_\_\_  
Lyne Laverdure, secrétaire générale

